

Articles sur la surfréquentation

- Ouest-France, Guy Toureaux, le 26 septembre 2020

- Le Monde, Pierre Hardy, le 16 octobre 2020

- Libération, Didier Arnaud, le 25 septembre 2020

« Le tourisme de masse occasionne des dégâts »

Par **Guy Toureaux** - *Ouest-France* du 26 septembre 2020

Tourisme. « Un territoire littoral, fragile par essence, peut-il accueillir un grand nombre d'estivants qui imposent leurs exigences aux populations locales sans se soucier des conséquences ? »

À lire les divers commentaires émanant des organismes publics de Bretagne, qui ne retiennent comme seul critère de référence que l'activité économique, la saison touristique aurait été excellente.

Sans nier, bien évidemment, l'intérêt majeur que cela représente pour notre région, il apparaît nécessaire de prendre en compte d'autres critères pour juger une saison touristique dans un territoire.

On en citera deux, tout aussi fondamentaux l'un comme l'autre : le critère environnemental et, surtout, le critère humain.

Ce dernier correspond au niveau d'acceptation que la population, résidant dans un espace littoral, a de cet afflux de touristes. Car cette saison estivale laisse interrogatif face à ce phénomène de masse, inédit, qui risque de se reproduire dans les années à venir.

« Mieux préserver le territoire »

Tout d'abord, c'est la notion même de capacité d'accueil du territoire qui est posée. Un territoire littoral, fragile par essence, peut-il accueillir de façon croissante une population estivale, qui impose ses fortes exigences liées à son mode de vie estival, sans trop se soucier des conséquences et sans toujours en respecter ses fragilités et ses caractéristiques ?

Le non-respect de cette capacité d'accueil se traduit généralement par une dégradation progressive des éléments qui avaient rendu attractif le territoire en question. Ce qui, à plus ou moins long terme, amènera à sa dépréciation, tant physique que paysagère et même sociale.

Prenons le cas du Sud-Morbihan, de la presqu'île de Rhuys et des îles d'Hoëdic et de Houat.

Sur le continent, ce furent de nombreux embouteillages routiers (pollution accrue), la transformation des axes routiers en espaces de loisirs, un stationnement anarchique au plus près des plages, parfois sur des massifs dunaires, avec une dégradation accélérée de ces milieux naturels, des marchés bondés, des queues interminables dans les commerces, un sentiment de « trop, c'est trop ».

Voyons quelques chiffres caractérisant la saison estivale ; 25 000 véhicules par jour sur la RD780 qui va de Vannes à Arzon ; 21 000 habitants à Arzon cet été, commune de 2 100 habitants ; 45 000 à Belle-Île, 5 000 hors saison ; 35 000 passagers vers Houat et

Hoëdic...

Pour les populations locales qui ont aperçu cet afflux hors-norme, et plus précisément pour beaucoup de personnes travaillant en presqu'île, l'arrivée de la fin de la saison touristique a été attendue avec impatience, tant cet afflux a pu être ressenti comme agressif au niveau psychologique.

De nombreux comportements inadaptés et incivilités, parfois accompagnés de dégradations gratuites, ont été jugés inadmissibles.

Pour les années à venir, quelle pertinence y aurait-il d'accroître les structures d'accueil estival existantes, que ce soit les services publics, les voies d'accès, les sites de stationnement, les réseaux, pour satisfaire un afflux toujours croissant, tant que la notion de capacité d'accueil du territoire n'aura pas été évaluée ?

Définir cette capacité d'accueil pour mieux préserver le territoire, réguler l'accueil estival pour en accroître la qualité, faire en sorte que les espaces littoraux ne soient plus considérés comme des « colonies estivales » ou des espaces de non-droit... Cela ne doit-il pas être le fil conducteur d'une politique publique ? [...]

Les îles bretonnes veulent réguler les grandes marées humaines

Par Pierre Hardy - *Le Monde* du 16 octobre 2020

Maires et professionnels du tourisme de localités qui ont connu des pics de fréquentation cet été réfléchissent à mettre en place des jauges. Une manière de préserver les équilibres écologiques.

Faut-il limiter le nombre de touristes sur les îles bretonnes ? La question, qui pouvait sembler saugrenue il y a encore quelques mois, alors que les îles se préparaient à vivre une saison compliquée, se pose aujourd'hui avec insistance. Elle était au menu du dernier conseil d'administration de l'Association des îles du Ponant, qui a réuni les élus de quinze îles de la Manche et de l'Atlantique, mi-septembre, à Ouessant (Finistère). Anne Gallo, la vice-présidente de la région Bretagne, chargée du tourisme et du patrimoine, a également été saisie du dilemme en marge d'une visite sur l'île de Bréhat, dans les Côtes-d'Armor, le 31 août.

Une augmentation de 10,22 % à Ouessant et Molène, + 17,90 % à Sein, + 6,65 % à Groix... Cet été, la fréquentation des îles bretonnes – déjà très importante – a augmenté quasiment partout, selon les chiffres de la région. Il n'y a guère qu'à Belle-Île, dans le Morbihan, où elle est en légère baisse (-2,05 %). « *La saison a démarré très vite, très fort*, note Vincent Corre, chargé de développement touristique à Côtes-d'Armor Destination. *Dès que les gens ont pu se déplacer, ils se sont rués sur les îles, qui ne sont pas toutes adaptées à une telle affluence.* »

Tensions entre vacanciers et locaux

L'île de Bréhat, entre 350 et 400 habitants à l'année, a accueilli plus de 350 000 visiteurs en deux mois, avec des pointes à plus de 5 000 par jour. « *La journée, c'était le Mont-Saint-Michel et le soir, c'était Ibiza* », soupire Stephan Morlevat, président de l'office de tourisme. À Hoëdic, au large du golfe du Morbihan, la distribution d'eau a même été interrompue pendant un après-midi, mi-juillet, pour éviter que les stocks ne s'épuisent. Et l'état de la dune littorale, sur laquelle court un sentier très emprunté, commence à inquiéter.

Les élus insulaires déplorent aussi la montée des incivilités et des tensions entre habitants, résidents secondaires et touristes. « *Mais il faut faire la part des choses*, estime Stephan Morlevat. *En juin, on avait fait zéro. Économiquement, l'été nous a sauvés.* » À Bréhat, où le tourisme représente 70 % de l'économie locale, les commerçants vont pouvoir « passer l'hiver ». Mais personne, assure le président de l'office de tourisme, ne souhaite revivre les désagréments de l'été.

« *Le problème, c'est que je ne peux pas interdire aux gens de venir* », explique Philippe Le Fur, maire de Houat. D'autant que la liaison entre les îles et le continent est de plus en plus assurée par des compagnies privées, attirées par le développement du tourisme insulaire et sur lesquelles les élus n'ont aucune prise. Dans le Morbihan, à la pleine saison, une dizaine de navettes débarquent quotidiennement sur l'île de Houat. Une seule navigue toute l'année. Et les maires ne peuvent pas non plus empêcher les plaisanciers de jeter l'ancre au plus près des plages.

Des quotas de touristes

Dans ce contexte, l'Association des îles du Ponant place une partie de ses espoirs dans une proposition de loi déposée au Sénat en juillet 2019. Le texte vise à accorder aux maires le pouvoir de réguler « *l'hyperfréquentation* » dans leur commune. Comme à Dubrovnik, en Croatie, où la barre a été fixée à 4 000 touristes sur une même tranche horaire. « *À Versailles, vous avez un certain nombre de personnes qui peuvent visiter la galerie des Glaces en même temps*, argumente l'ancien sénateur de la Somme Jérôme Bignon, à l'origine du texte. *De la même manière, il doit y avoir une jauge pour que tout le monde puisse profiter des lieux naturels, tout en les protégeant.* »

Adopté au Sénat, à l'unanimité, en novembre 2019, le texte dort aujourd'hui dans les tiroirs de l'Assemblée nationale. « *Nous allons proposer au gouvernement de la réactiver* », assure Denis Bredin, le directeur de l'Association des îles du Ponant, qui se dit « *totalement pour* » cette proposition.

« *Limiter le nombre de touristes, ça fait partie de la réflexion* », confirme Stephan Morlevat. Sur les quelques îles où le transfert des vacanciers est encore assuré, pour l'essentiel, par des compagnies ayant une délégation de service public, il est d'ailleurs déjà possible de le faire. Comme à Groix, dans le Morbihan : « *Aujourd'hui, on est à huit bateaux par jour. S'il faut en supprimer un, on sollicitera la région* », affirme le maire, Dominique Yvon.

Réduire la dépendance au tourisme

Mais l'équation n'est pas toujours aussi simple. Et, si des quotas sont bien envisagés pour éviter les pics d'affluence, les îles cherchent d'abord le moyen de réguler la fréquentation sur le long terme. « *Le but du jeu, ce ne serait pas forcément qu'il y ait moins de monde sur l'année, mais qu'on arrive à le répartir plus équitablement* », estime Dominique Sicher, conseiller municipal à Bréhat et capitaine de l'*Eulalie*, un vieux gréement qui organise des sorties en mer autour de l'île. « *Vous venez ici en mars, vous êtes tout seul* », renchérit Stephan Morlevat.

À Ouessant, les élus des quinze îles membres de l'Association des îles du Ponant ont réaffirmé la nécessité de faire bouger les choses. « *S'il y a une chose sur laquelle on est quasiment tous d'accord, c'est qu'il faut arriver à réduire la dépendance de nos îles au tourisme*, affirme Denis Palluel, maire de l'île finistérienne et président de l'association. *Il y a d'ailleurs une vraie évolution : de plus en plus de gens viennent s'installer sur les îles pour y travailler.* » À Groix (Morbihan), l'édile jure même que, parmi ceux qui sont venus passer le confinement, certains ne sont toujours pas repartis.

Tourisme de masse à Porquerolles : un été «terriblement parfait»

Par [Didier Arnaud, envoyé spécial à Porquerolles](#) — *Libération* du 25 septembre 2020

Le parc national a connu une fréquentation particulièrement forte.

Les défenseurs de l'environnement mettent en garde.

C'est un endroit où les poissons se comportent curieusement. Ici, ils ne sont pas effrayés par la présence de l'homme. Et si, par un étrange hasard, ils croisent un pêcheur en combinaison de plongée, ils savent mesurer la taille de son arbalète sous-marine, et se mettent à distance suffisante pour ne pas être touchés. C'est Alain Barcelo, un garde du parc national de Porquerolles et Port-Cros, qui raconte cette jolie histoire qu'il assure être «*sérieusement documentée*». Alain arpente une magnifique nature préservée, et c'est un plaisir de le voir et l'entendre raconter et détailler l'univers qui forme le cadre de son métier.

Des pins, des chênes, des plages splendides et des sentiers. Une faune et une flore qui s'en donnent à cœur joie. Mais le directeur du Parc, Marc Duncombe, lui, ne s'en laisse pas conter. Il s'inquiète ainsi de ces maires «*qui nous demandent de faire des repérages d'animaux (surtout des dauphins) le matin et, qui, après, organisent les safaris l'après-midi...*». Isabelle Monfort, présidente du conseil d'administration du parc, surenchérit. «*Le parc, ce n'est pas la foire à la saucisse*», tranche-t-elle. Ni aquarium ni parc d'attractions.

Un texte de loi devrait être bientôt adopté, qui vise à prendre des mesures tendant à «*réguler l'hyperfréquentation dans les sites naturels et culturels patrimoniaux*». Malaisé pourtant de qualifier ce qu'est un «*dérangement*», admet Marc Duncombe. Le plein moteur des bateaux, la nage, les cartons de bières, les files de promeneurs qui s'allongent, interminables, sur les sentiers... «*On est sur des pratiques de tourisme quasi industrielles*, relève le directeur. *On a vécu un été atypique. On a observé sur tout le littoral français une augmentation de la fréquentation avec un public peu habitué au respect de ces espaces naturels. Il y a eu un besoin de défoulement. Beaucoup plus d'incivilités ont été constatées. De la musique plein pot, des déchets plus qu'il n'en faut. Des gens qui fument dans le massif forestier, où il y a des risques importants de dépôts de feu. Bref, on a fermé les accès aux sites forestiers, mais on pouvait tout de même accéder aux plages.*»

Une douzaine de compagnies maritimes desservent les îles. Des bateaux de particuliers se louent même sous le manteau. Les comptages de nuit ont montré plus de 500 bateaux au mouillage, et ceux de jour, en dénombrent entre 1 500 et 2 000 quotidiens. Des passagers qui s'ajoutent aux 10 000 personnes débarquant chaque jour à Porquerolles. A Port-Cros, des bouées payantes ont été installées pour permettre la rotation des mouillages. «*Est-ce que ce tourisme reste compatible avec la philosophie et le caractère du site ?*» interroge le directeur. On en doute un peu.

Régulation Marc Duncombe milite désormais pour ce qu'il appelle pour un «*tourisme de qualité*». Isabelle Monfort précise : «*Notre rôle est de faire partager, pas de mettre sous cloche.*» Et le directeur de détailler : «*L'idée, c'est de faire de la régulation. Mais comment ? Aménagement, information, incitation... Ce n'est pas une réserve intégrale.*»

Porquerolles, c'est 350 habitants en hiver. Un petit quartier de la commune de Hyères. L'été en revanche... Isabelle Monfort poursuit : «*La nouveauté, c'est que les commerçants s'aperçoivent qu'ils sont saturés et que cela risque de ne plus être rentable pour eux. Trop d'attente, un service ralenti, la cohabitation vélos-piétons qui pose problème, (2 400 vélos sont disponibles actuellement sur l'île), les touristes qui patientent deux heures avant d'arriver au parking, une entreprise mandatée pour ramasser le papier toilette aux détours des sentiers...*»

L'administratrice le souligne, elle a la possibilité de pousser la compagnie desservant l'île à définir un carnet de réservation. Mais, elle en est consciente, «*si on commence à diminuer le volume de visiteurs, un système de dérivation se mettra en place, avec des alternatives. Et comme il existe cinq ports d'embarquement vers Porquerolles...*»

Quotas Quand on embarque pour l'île depuis Hyères, un petit panneau avertit qu'un mégot pollue 500 litres d'eau. Un habitant, grand joueur de football de l'île, rencontré sur le port, raconte, caustique, que, cette année «*le mois d'août a duré trois mois et demi*». Et de regretter : «*Il n'y a jamais eu autant de monde. A un moment donné, tout est en souffrance. C'est impressionnant quand je fais mon jogging le matin, les poubelles débordent déjà.*» Et d'évoquer les incivilités, le manque d'éducation, sans parler des gestes barrières quasi inexistantes... «*Il faudrait mettre des quotas ! Sinon c'est invivable, il y a trop de personnes sur l'île, ça nous agace même si on sait que le tourisme nous fait vivre*», confirme Laura, la boulangère. Alan, restaurateur, se souvient, lui, de 2015, quand Porquerolles avait été élue «*plus belle plage d'Europe*». Alan pense aujourd'hui que «*la traversée n'est pas assez chère*», et regretterait presque le temps où, il y a six ans «*tu mangeais pour 25 euros, un seul et unique plat, tandis qu'aujourd'hui, tu as entrée-plat-dessert pour ce prix-là*».

Au port, avant de repartir, on croise Markus, qui invite à visiter son tout nouveau bateau, et se montre un brin caustique sur la saison qui s'achève. «*Même si les gens repartent mécontents parce qu'il y avait trop de foule, ce n'est pas grave. Ils ne reviendront pas. Il y en aura d'autres pour les remplacer.*» Pour Markus, c'était, à n'en pas douter, un été «*terriblement parfait*».

